

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01 DU **05 FEV 2019**..... RELATIF AUX  
VIANDES BOVINES FRAUDULEUSES EN PROVENANCE DE LA POLOGNE

Nous avons appris par voies de presse, en date du vendredi 1<sup>er</sup> Février 2019, le scandale de la viande bovine frauduleuse en provenance de la POLOGNE et exportée dans différents pays de l'Union Européenne (UE).

En effet 2,7 tonnes de viandes avariées bovines en provenance de l'abattoir de KALINOWO en POLOGNE ont été exportées dans plusieurs pays de l'UE.

Face à cette menace, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) tient à rassurer nos populations, qu'aucune carcasse de viande bovine concernée par ce scandale n'a été importée en Côte d'Ivoire.

Nous tenons à préciser que des contrôles réguliers et quotidiens sont effectués à nos frontières lors de l'importation des Denrées Animales et D'origine Animale (DAOA).

Ces contrôles sont renforcés depuis ce scandale pour tous les produits carnés et les abats de bovin en provenance de l'Union Européenne.

Par conséquent, la Direction des Services Vétérinaires (DSV) en général, et le Service d'Inspection et de Contrôle Sanitaire Vétérinaires en Frontières (SICOSAV) en particulier, ont pris toutes les dispositions requises et nécessaires pour éviter l'introduction de carcasses frauduleuses ou avariées en Côte d'Ivoire.

Le Directeur des Services Vétérinaires



  
Dr KOUADIO ADAMAN